Image not found or type unknown

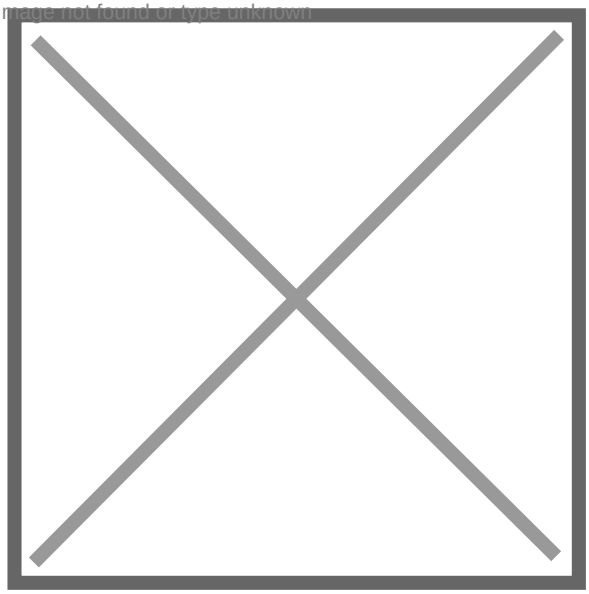

Collusion agent immobilier/ proprietaire local commercial

Par **emers**, le **17/01/2013** à **16:50**

Bonjour

Je vous écris car je ne sais pas vers qui me tourner pour demander des renseignements.
Voila je souhaite vendre mon fonds de commerce et je me suis rendu dans une agence. Etant donné que j'avais des retards de loyer j'avais donné tout les documents en masquant le non du propriétaire. Manque de bol l'agent immobilier connaissait tres bien le propriétaire et l'a appelé alors que je lui avais demandé de ne pas le faire. Il m'a dit avoir contacté le propriétaire dont il était amis pour obtenir le droit de vendre dans une autre activité que celle mentionné au bail. Au début tout se passait bien, il m'a dit qu'il avait eu l'accord du propriétaire par fax (accord exclusif a son agence/ il me l'a montré) et m'a dit que le propriétaire s'était engagé à ne pas me demander le montant des loyers en retard le temps que je vende. L'agence immobiliere m'a dit de ne pas mettre le bien dans plusieurs agences .
Hier, je reçois par hasard un commandement de payer de plus de 10000€. si dans un mois je n'ai pas trouver cette somme je me vais me faire exproprié et le propriétaire pourra vendre le fonds de commerce à ma place avec son agent immobilier qui aura sans nul doute un bon dessous de table. ils se feront de l'argent dans mon dos.
Comment prouver ses pratiques, dois-je porter plainte ?
bon j'ai trouvé d'autres agences immobilieres mais bon avec la crise je vais devoir brader au plus offrant.
alors que mon bien se situe dans un tres bon quartier qui est en pleine reabilitation où passe le tram.

je vous remercie par avance de votre réponse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés